

Compte rendu ; Réunion du CA 17.12.2022 Badonviller espace culturel.

Étaient présents : Madith et Michel Koeniger, Michelle et Raymond Barbaras, Philippe Buisset, Michel Soudière, Yves Fripiat, Francis Marchand, Jean Marie Heppe, Lisa Litscher, Jean-luc Ganier.

Excusés : Marie Josée et Claude Thevenard, Eric Scandela, Jean Buisset, Pierre Domptail, Philippe Heintz. Cyrille Forni.

Le président rappelle que l'**AG du CVPP** aura lieu le **samedi 18 mars 2023, à 10 h à Badonviller.**

D'autre part nous remercions Lisa pour la réservation en urgence de la salle de Badonviller, ainsi que Eric Taverne pour sa mise à disposition (et les papillotes...)

Mr Ganier et Mr Soudière se sont rendus la semaine passée à une réunion du comité du Comité Départemental de Voile de Meurthe et Moselle, une subvention a été attribuée au CVPP (360 euros).

Les attestations d'assurance 2023 des remorques des bateaux du club se trouvent au chalet.

Nous abordons l'ordre du jour après cette brève introduction.

1) Point sur la saison de voile.

Il n'y a pas eu de régates. Nos sorties bateau se sont transformées en « toutes voiles dehors » à plusieurs reprises.

Mr Koeniger informe que deux membres du CVPP ont participé à des régates dans d'autres clubs. (Philippe Heintz et Yves Kenel). Félicitations à eux.

2) Prévisions de travaux:

Aucune prévision de travaux.

Il reste quelques petites finitions concernant le sol du chalet et l'équipe concernée va s'y atteler. Merci à elles et eux.

Bateaux du club.

Mr Heppe informe, concernant nos deux bateaux « club » que :

Personne n'a navigué sur ces deux bateaux les deux dernières années. Pas de public pour la location, ni personne du club pour les utiliser. Sans doute à cause de leur état ?

- a) **Le Microsail** en mauvais état général, fuites diverses, qui nécessiteraient une réparation par un professionnel, et engagerait des frais importants. Car nous n'avons pas la possibilité (technique et humaine) d'effectuer ces travaux en interne.

Il est décidé de le vendre au sein du club, en priorité, et au plus offrant. Jean Marc Klein y avait déjà effectué quelques travaux. Nous le contacterons pour savoir si il

souhaite toujours l'acquérir et à quel prix. Puis nous mettrons une annonce via le site du club afin de savoir s'il y a d'autres « intéressés »... Nous en informerons les membres du CA avant toutes décisions

b) **Aloa** : triste état. Beaucoup de travail pour pouvoir l'utiliser dans des conditions « normales ». Le CA, à l'unanimité moins 1 voix, décide de le vendre. Mr Heppé avait déjà fait une proposition de 600 € (six cents euros). Proposition acceptée, mais nous en informons la totalité des membres du club (au cas où il y aurait une « surenchère ») avant de finaliser cette vente.

3) Hangars de Val et Chatillon.

Les travaux de **toiture** n'ont toujours pas été effectués par la commune, malgré les courriers d'alerte. Voir si le club relance ou attend ? Il est proposé qu'une requête soit formulée au printemps 2023 auprès de la commune. Nous venons de constater (une énième fois) que de très grosses fuites transforment le sol du hangar en piscine.

Problème du **disjoncteur** (il se trouve dans le local d'à côté) et il n'est pas accessible depuis les hangars, voir s'il y a possibilité de trouver une solution, à joindre aux demandes auprès de la commune.

4) Mouillage aux Bordes.

Une quarantaine de bateaux sont inscrits au club à ce jour. Par le passé il y en eut jusqu'à plus de cinquante. Par conséquent il est décidé que **nous pouvons encore accueillir des bateaux**. Certains mouillages à la fiabilité douteuse doivent être enlevés (si possible), **un état et un répertoire des bouées sont en cours**.

On décide de reprendre la discussion avec un groupe (restreint) de personnes qui s'investira sur cette thématique.

Les référents « mouillage » sont : Francis Marchand, Yves Fripiat, Philippe Buisset. JLuc Ganier propose également ses services. *Si encore 2 ou 3 personnes souhaitent nous rejoindre, elles sont les bienvenues, merci d'en informer Francis qui va organiser nos rencontres.*

5) Mise en hivernage des bateaux de sécurité du club

Les deux « sécu » ont été rentrées au hangar. Nous en informons les référents (Michel Koeniger et Philippe Heintz) qu'elles sont à leur disposition pour les vérifications et entretiens d'usage. Merci à eux.

6) Compte du club

Michel Soudière nous donne pour information les chiffres du budget et nous indique que les formalités auprès du syndicat des lacs ont été effectuées.

Il est décidé que les **cautions** pour remise des **clés** des hangars de Val et Châtillon seront **remboursées** et **supprimées** à l'avenir.

Une dernière rencontre du **CA** pour préparer l'Assemblée Générale est programmée le **25 Février 2023 à 10H ...Lieu à définir**, suivant la météo. Merci d'en prendre note.

Le secrétaire étant absent, nous avons délégué cette mission à Lisa, Michel S. et Jean Luc G. pour la rédaction et la diffusion du compte rendu.

Clôture de la séance à Midi